



LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE NORMANDIE

COMITE DIRECTEUR du 26 janvier 2018

A la Salle du Circuit des Sports Mécaniques – Les Illandes – 14170 VENDEUVRE

CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE

DU TRIBUNAL REGIONAL DE DISCIPLINE ET D'ARBITRAGE

1 POSTE VACANT (ne doit pas être membre du Comité Directeur)

Conformément aux Statuts, au Règlement Intérieur et aux dispositions du Code de Discipline et d'Arbitrage, le Comité Directeur élit les membres du Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage :
Composition du TRDA : 5 MEMBRES (dont 2 membres du Comité Directeur au maximum)

Conformément à l'article 3 du Code de Discipline et d'Arbitrage des Ligues, le TRDA se compose de 5 membres choisis en raison de leurs compétences d'ordre juridique, sportive et déontologique.

Il n'est pas obligatoire que tous les membres de l'instance soient titulaires d'une licence

Je soussigné(e).....

Demeurant

Code Postal..... VILLE.....

Licence Club Dépt

Déclare être candidat(e) au poste de membre du Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Fait à Le.....

Signature

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception au moins 30 jours avant la date des élections, soit le 27 DECEMBRE 2017, le cachet de la poste faisant foi, au secrétariat de la ligue :

LMN Secrétariat - 2, rue des Artisans – 14470 COURSEULLES-SUR-MER